

c'est sous sa forme actuelle une chaîne mise à l'Eglise de France, elle n'a guère qu'à y perdre tandis que le gouvernement a tout à y gagner. Aussi pour moi, je n'en suis pas enthousiaste ; je ne le détruirai pas, mais ne ferai rien pour le conserver ». M. de Laizer faisait alors remarquer les ruines matérielles et morales qu'emporterait avec elle la rupture du concordat, les églises fermées, le prêtre dépourvu de traitement, l'Eglise incapable d'acquiescer, etc. « Oui, reprit lentement le pape, il y aura un moment dur à passer, ce sera une épreuve ; mais l'Eglise de France en sortira plus vigoureuse et plus forte ». Et bénissant M. de Laizer, il le congédia.

— De ces grands problèmes dont dépend le sort de 40 millions de catholiques, le pape descend à d'autres d'une origine plus modeste mais d'une importance immédiate et pratique. Je sais qu'il est toujours odieux de comparer deux méthodes, deux individus ; cependant il y a de ces rapprochements qu'il est impossible de ne point faire, qui sautent aux yeux et s'imposent à l'attention même. Pie X a commencé des réformes et dans les six mois de son pontificat en a plus fait que d'autres papes dans de longues années.

Nous avons eu d'abord la réforme du chant ecclésiastique. Pie X ne s'est pas contenté de faire un *Motu proprio* ; c'est un persévérant, et il ne rédige pas des ordonnances pour les laisser dormir dans les archives. Quand il eut publié son *Motu proprio*, on vint lui dire que les chanoines des basiliques avaient des privilèges particuliers, en vertu desquels ils n'étaient point touchés par les ordonnances générales, même rendues en forme de bulle, et que par conséquent ils échappaient à ce *Motu proprio*. Qu'à cela ne tienne, déclara le Souverain-Pontife, je vais les contenter. Et, quelques jours après, un décret de la Congrégation des Rites étendait d'une manière spéciale l'obligation du plain chant à toutes les églises pourvues de privilèges particuliers, et notamment aux basiliques romaines, citant la première de toutes, Saint-Jean de Latran, d'où était partie l'observation.

— Un autre *Motu proprio*, qui ne sera pas publié, a fait cependant un plus grand bruit dans le monde ecclésiastique romain.